

CHAMBÉRY EN TRANSITION

Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable

EDITION 2022

SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Edito.....	3
Une feuille de route autour de 6 ambitions.....	4

AMBITION 1 : Prise en compte des enjeux de transition écologique dans tous les domaines d'action municipale.....

Défi 1 – Diffuser une culture de la transition écologique auprès des élu·es et des agent·es municipaux.....	5
Défi 2 – Outiller la municipalité pour intégrer la transition écologique dans tous les domaines d'action municipale.....	8
Défi 3 – Renforcer l'intégration de la Transition Ecologique dans tous les services.....	11

AMBITION 2 : Créer un écosystème municipal favorable à la contribution de chacun·e aux enjeux de transition.....

Défi 1 – Accompagner les habitant·es et acteurs socio-économiques au changement.....	13
Défi 2 – Mettre en place des moyens innovants d'implication pour les citoyen.nes.....	19

AMBITION 3 : Permettre à chaque habitant·e d'accéder à une alimentation respectant la santé et l'environnement.....

Défi 1 – Faire évoluer la restauration collective vers davantage de qualité et de durabilité.....	20
Défi 2 – Favoriser une alimentation saine et durable pour les familles à revenus modestes.....	21

AMBITION 4 : Assurer la vivabilité de la Ville face au réchauffement climatique et aux pollutions.....

Défi 1 – Mieux identifier les sources et lieux de pollutions pour les réduire.....	22
Défi 2 – Préserver le patrimoine végétal et arboricole de la Ville.....	23
Défi 3 – Désimperméabiliser et végétaliser la Ville.....	24

AMBITION 5 : Mener la transition énergétique de la ville : favoriser la sobriété du territoire et relocaliser la production en augmentant la part des ENR.....

Défi 1 – Diminuer les consommations énergétiques des équipements publics (bâtiments, flotte automobile, voirie).....	26
Défi 2 – Développer les sources locales d'énergies renouvelables.....	29

AMBITION 6 : Garantir l'intégrité du vivant, et réduire l'impact de l'humain sur les autres espèces vivantes.....

Défi 1 – Faire en sorte que les citoyen·es interagissent avec les animaux de manière respectueuse de leur intégrité.....	31
Défi 2 – Veiller à l'équilibre des écosystèmes et prévoir des aménagements pour que chaque espèce puisse s'épanouir "harmonieusement" avec les autres.....	32

Partenariats propices à la transition au-delà du territoire chambérien.....

<i>Annexe 1 - Bilan 2022 – Marchés publics.....</i>	34
<i>Annexe 2 - Plan de sobriété.....</i>	42

Edito

L'année 2022 témoigne de nombreux phénomènes marquants révélateurs des bouleversements écologiques en cours : plusieurs « records » alarmants ont été battus comme le nombre de jours de canicule en période estivale, des températures moyennes anormalement élevées à l'automne, des précipitations bien trop faibles pour assurer une recharge suffisante des nappes phréatiques et des cours d'eau entraînant des situations de sécheresse inédites...

L'absence d'eau dans le lit des rivières parcourant Chambéry a révélé au grand public, et de manière explicite, l'impérieuse et urgente nécessité d'adapter la Ville aux effets du changement climatique pour en assurer la vivabilité au bénéfice de toute·s, et d'adopter des comportements plus vertueux en matière d'usage des ressources naturelles qui constituent un bien commun vital à préserver.

Si l'eau a été au centre de l'attention du printemps à l'été, c'est l'énergie qui a été l'objet de préoccupations majeures à l'automne et en hiver chacun prenant conscience de la dépendance et de la vulnérabilité de nos systèmes d'approvisionnement et de l'impact direct du coût de l'énergie pour le pouvoir d'achat des ménages, le modèle économique des entreprises ou encore l'équilibre budgétaire des collectivités.

Les Chambérienne·s ont su prendre leur part dans les efforts à réaliser pour faire face à ces chocs, tout comme la Ville qui a mis en œuvre avec réactivité les mesures de sobriété s'imposant pour contribuer à l'effort collectif de modération des consommations d'eau et d'énergie. Pour cela, il faut saluer le travail des agentes et agents ayant œuvré à la mise en œuvre de ces mesures, et qui s'emploient aujourd'hui à pérenniser les dispositifs permettant à la commune d'être plus résiliente en cas de crises qui ne manqueront assurément pas de se répéter.

2022 a aussi été l'occasion pour la Ville d'engager des actions permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité et donc de participer à l'atténuation du changement climatique. Là encore il s'agit pour la Ville de « faire sa part » mais aussi de sensibiliser, encourager et mobiliser afin d'accompagner le changement du plus grand nombre. Cette méthode est commune à d'autres démarches et projets concourant à développer la biodiversité et renaturer la ville, dans le souci commun de préserver et améliorer la qualité de vie à Chambéry tout en veillant au respect des êtres vivants qui nous environnent.

Pour conclure, je remercie l'ensemble des services municipaux ayant participé à la réalisation de ce rapport qui illustre à la fois la grande diversité des actions engagées et des agent·e·s mobilisé·e·s tout comme les efforts déployés pour mettre Chambéry sur les rails d'une transition écologique et solidaire du territoire.



Jimmy Bâabâa
Adjoint au maire
Chargé de la transition écologique

Une feuille de route autour de 6 ambitions

Ce rapport s'articule autour des 6 ambitions de la feuille de route Transition Ecologique de la Ville de Chambéry, définies en début de mandat. Ces 6 ambitions sont déclinées en différents défis et permettent d'articuler les actions en matière de transition de la Ville.

L'enjeu des actions en matière de transition écologique est de transformer la Ville pour répondre à l'urgence et l'importance des enjeux écologiques, grâce à l'adhésion collective.



Prise en compte des enjeux de transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

Défi 1

Diffuser une culture de la transition écologique auprès des élu·es et des agent·es municipaux

CHIFFRES CLÉS

128

Agent·es sensibilisé·es

RÉALISATIONS

1 Sensibilisation des agent·es aux enjeux climatiques



 **LA FRESQUE
DU CLIMAT**

La Ville a mis en place un plan de sensibilisation aux enjeux climatiques pour l'ensemble de ses agent·es, à l'aide de l'outil « La Fresque du Climat ».

Les directeur.rices ont d'abord participé à cet atelier, avant un déploiement à l'ensemble des agent·es à travers une proposition de Fresque du Climat une fois par mois. Les sessions sont animées par la Mission Transition Ecologique de la Ville de Chambéry.

A ce jour, 128 agent·es ont bénéficié de cet atelier. Par ailleurs, les agent·es qui le souhaitent peuvent être formés à l'animation et notamment les référent·es transition écologique. 4 agent·es ont été formé·es à l'animation à ce jour.

2 Sensibilisation des élu·es aux enjeux climatiques

Les élu·es ont également participé à un atelier « La Fresque du climat » dans le cadre d'un « Mandat du Climat » afin qu'ils soient en mesure d'appréhender le problème climatique dans sa complexité et de s'approprier les leviers d'action.



AMBITION 1



Prise en compte des enjeux de transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

Défi 1

Diffuser une culture de la transition écologique auprès des élu·es et des agent·es municipaux

RÉALISATIONS

3 Lancement d'un réseau de référent·es Transition Ecologique

L'ambition est d'intégrer la Transition Ecologique au cœur de la culture d'administration :

- Pour une prise en compte systématique de ces enjeux dans la totalité des actions de la collectivité
- Pour renforcer la transversalité, développer l'intelligence collective et renforcer les mécanismes de coopération interne au service de la Transition Ecologique
- Pour faire vivre l'exemplarité de la collectivité auprès de ses agent.es mais aussi à l'extérieur



Après une journée de lancement du réseau en juillet, les éco-référent·es ont pu réfléchir à des pistes d'actions en septembre, visiter l'ESAT du Nivolet en décembre et être ambassadeur·rices du plan de sobriété en interne.



Fresque de la Biodiversité

4 Fresque de la Biodiversité

Les enjeux environnementaux ne se limitant pas au problème climatique, le déploiement de la Fresque de la Biodiversité, outil collaboratif basé sur le même principe que la Fresque du Climat a été initié avec 15 agent·es des services techniques, notamment des espaces verts.

5 Mise en place d'une newsletter transition écologique

Suite à la création du COPIL Transition Ecologique l'année passée, une newsletter Transition Ecologique permettant de faire connaître l'action de la Ville aux élu·es du COPIL ainsi qu'aux éco-référent·es pour qu'ils en soient les relais a été mise en place en 2022.



AMBITION 1



Prise en compte des enjeux de transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

Défi 1

Diffuser une culture de la transition écologique auprès des élu·es et des agent·es municipaux

RÉALISATIONS

6 Accompagnement des services aux bonnes pratiques numériques

Dans le cadre d'un projet d'accompagnement des services sur les archives numériques, une sensibilisation à l'impact du numérique a été conduite. Un travail important est ainsi mené afin de nettoyer les serveurs, de supprimer les doublons et de mettre en place une arborescence efficace évitant un mauvais usage du numérique. En 2022, une soixantaine d'agent·es ont ainsi été sensibilisé·es.

En parallèle, la DSI poursuit ses actions de sensibilisation auprès des utilisateur·rices pour contenir l'espace consommé sur les serveurs pour le stockage des documents ou des messages électroniques. Des tableaux de bord sur l'utilisation de l'espace de stockage et la présence de doublons sont régulièrement envoyés aux services, ainsi que des envois ciblés aux utilisateur·rices lorsque la capacité maximum est proche d'être atteinte.

7 Formation Plan Local d'Urbanisme et adaptation au changement climatique

Dans le cadre de la montée en compétence de l'ensemble des services, 2 agent·es en charge du PLUi ont suivi une formation dispensée par le CAUE de Haute-Savoie sur le PLUi et l'adaptation au changement climatique.

AMBITION 1



Prise en compte des enjeux de transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

Défi 2

Outiller la municipalité pour intégrer la transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

CHIFFRES CLÉS

+ de 10 000
tonnes de GES
émises en 2021

Un prêt vert de
800 k€

40%
des marchés
intégrant une clause
environnementale

RÉALISATIONS

1 Labellisation Climat Air Energie



La Ville s'est engagée dans la démarche de labellisation Climat-Air-Energie. Le label Climat-Air-Energie (ex-Cit'ergie) est à la fois un outil opérationnel d'amélioration continue et un label récompensant pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique de la collectivité. La phase de diagnostic s'est tenue en 2022 et sera finalisée courant 2023.



Avec ce label, les communes et les intercommunalités sont évaluées sur la base de leurs compétences propres dans 6 domaines impactant les consommations d'énergie et les émissions de CO2. Ainsi, l'obtention du label est le signe tangible des efforts fournis par la collectivité par rapport à ses réels potentiels d'action.

2 Démarche Achats Responsables

La Ville travaille à la mise en place d'une démarche achats responsables qui a pour but de faire infuser la notion de transition écologique dans l'ensemble des services à travers les achats. En 2022 s'est tenue la phase de diagnostic afin d'identifier les principaux postes d'impact ainsi que les leviers d'action associés. Par ailleurs, en 2022, 40% des marchés intégraient une clause environnementale et 6% des marchés d'insertion. L'annexe 1 de ce rapport présente le bilan 2022 des marchés.

AMBITION 1



Prise en compte des enjeux de transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

Défi 2

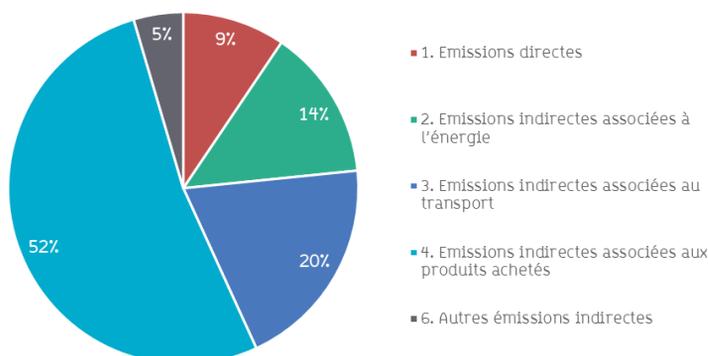
Outiller la municipalité pour intégrer la transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

RÉALISATIONS

3 Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Ville de Chambéry

En 2022, la Ville a calculé pour la première fois son bilan GES (sur 2021) intégrant l'ensemble des émissions indirectes dans le but de construire une stratégie de décarbonation à partir de ce premier calcul.

Résultats par catégorie



- Les émissions directes et indirectes associées à l'énergie, soit les scopes 1 et 2 dans l'ancienne méthodologie, ne représentent que 25% des émissions de gaz à effet de serre.
- Les autres émissions indirectes, et notamment les émissions associées aux produits achetés (biens, services, gestion des déchets, immobilisations) représentent la majeure partie de l'impact de la Ville.
- Les émissions associées au transport (domicile-travail des agent·es, déplacements des usagers, déplacements professionnels) représentent près de 20% des émissions.

AMBITION 1



Prise en compte des enjeux de transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

Défi 2

Outiller la municipalité pour intégrer la transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

RÉALISATIONS

4 Ville Lauréate du programme « 20 projets pour 2020 »

Ce programme, porté par la Banque des Territoires et l'association Sites & Cités remarquables de France, permet d'acquérir des connaissances sur la réhabilitation du patrimoine ancien avec prise en compte des questions thermiques et énergétiques.



5 Obtention d'un prêt vert



Pour financer les dépenses de maîtrise d'œuvre de la première tranche de son programme de rénovation thermique des bâtiments communaux, un prêt Vert a été contracté avec La Banque Postale, d'un montant de 800 k€ sur 15 ans. Les prêts Verts de la Banque Postale, spécifiquement dédiés aux projets en faveur de la transition énergétique, sont refinancés via des obligations vertes (« green bonds »), émises auprès d'investisseurs soucieux des projets qu'ils financent et des impacts environnementaux de leurs choix d'investissement. Ainsi, l'objet du projet et l'origine de son financement sont liés dans une démarche cohérente.

6 Plan de mobilité employeur (PDMe)

La Ville de Chambéry a lancé en 2022 un projet de refonte du plan de déplacement existant. L'agence écomobilité accompagne la Ville de Chambéry et a commencé en 2022 la réalisation du diagnostic à travers une enquête mobilité. Le taux de réponse a été de 41% ce qui permet d'avoir des éléments pertinents pour la suite de l'étude. Le diagnostic se poursuit en 2023 avec des visites sur site avant une réflexion autour du plan d'action.



AMBITION 1



Prise en compte des enjeux de transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

Défi 3

Renforcer l'intégration de la Transition Ecologique dans tous les services

CHIFFRES CLÉS

6 tonnes
de papier collecté

360 tonnes
de feuilles compostées

RÉALISATIONS

- 1** Accompagnement des services par l'Atelier Municipal d'Imprimerie (AMI)
L'AMI accompagne les services pour limiter le nombre d'impressions, intégrant un questionnement du besoin ainsi qu'une possibilité de ré-imprimer en cas de manque plutôt que d'imprimer en excès.
Par ailleurs, l'AMI mène une démarche auprès de l'ensemble des services pour valoriser la récupération des feuilles imprimées "recto" pour fabriquer des blocs notes.
- 2** Intégration de la transition dans les projets de construction
Pour la construction du stade, un jardin de pluie pour infiltration a été intégré ainsi que des espaces apaisés pour la circulation piétonne. La biodiversité a été intégrée dans le choix des espèces végétales, et l'installation de nichoirs à martinets est prévue. La mise à disposition future des toitures pour installer du photovoltaïque a été anticipée. 100 arceaux vélos ont été installés sur le mail piéton.
Pour l'école Vert Bois, les espaces extérieurs permettent la rétention et l'infiltration de l'eau à la parcelle.
Enfin, des prescriptions sur la qualité environnementale sont désormais systématiquement intégrées dans les cahiers des charges.
- 3** Recyclage du papier par l'ESAT du Nivolet



**Recyclage
des papiers
de bureau**



Le papier est récupéré sur 6 sites de la Ville pour être recyclé par l'ESAT du Nivolet par des personnes en situation de handicap. La collecte a lieu sur les sites suivants : Centre Technique Municipal, Paul Bert, Curial, Hôtel de Ville. En cours d'année 2022, la collecte a été instaurée à la Maison des Associations et à la Police Municipale. Au total, 5,97 tonnes ont été collectées.

AMBITION 1



Prise en compte des enjeux de transition écologique dans tous les domaines d'action municipale

Défi 3

Renforcer l'intégration de la Transition Ecologique dans tous les services

RÉALISATIONS

4 Compostage des feuilles

Les feuilles dites « propres » c'est-à-dire ramassées sur des zones peu souillées sont compostées au parc du Talweg et réutilisées par les espaces verts. Cela représente un volume de 360t pour l'année 2022. Les feuilles souillées sont traitées par un prestataire. Le compostage permet ainsi une réutilisation ainsi qu'une économie financière importante.



4 Recyclage des ordinateurs



Le partenariat avec Régie-Plus, association d'entraide informatique, se poursuit afin de recycler les ordinateurs obsolètes remplacés tout au long de l'année. L'association transforme, reconditionne et redistribue une partie des matériels informatiques aux populations défavorisées.

AMBITION 2



Créer un écosystème municipal favorable à la contribution de chacun·e aux enjeux de transition

Défi 1

Accompagner les habitant·es et acteurs socio-économiques au changement

CHIFFRES CLÉS

60

Propositions lors de la SNEV 2022

50 000 €

de subventions aux associations

RÉALISATIONS

1 Semaine de la Nature en Ville

La Semaine de la Nature en Ville a lieu du 14 au 21 mai 2022. Co-construite avec une trentaine de partenaires, une soixantaine d'événements ont été proposés.

Un village était proposé le samedi avec une forte affluence sur les stands de l'ensemble des partenaires, puis des ateliers, des animations, des rencontres, conférences, promenades et autres activités autour de la biodiversité ont été proposées tout au long de la semaine.



Créer un écosystème municipal favorable à la contribution de chacun·e aux enjeux de transition

Défi 1

Accompagner les habitant·es et acteurs socio-économiques au changement

RÉALISATIONS

2 Label commerçant·e-artisan·e engagé·e pour la transition écologique !

Relancé en 2022, en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'ASDER et Grand Chambéry, ce label marque la volonté de la Ville de Chambéry d'identifier et valoriser les commerces et artisan·es qui répondent de manière pragmatique aux enjeux de la transition écologique et sociale.

Ce label est un repère pour les consommatrices et consommateurs et les entreprises du territoire souhaitant agir au quotidien pour la transition écologique.



3 Fresques du climat à destination des habitant·es



Après avoir lancé la sensibilisation en interne en proposant des ateliers Fresque du Climat pour les directeur.rices, puis l'ensemble des agent·es et enfin les élu·es, le projet s'est étendu fin 2022 aux citoyen·nes avec la première fresque organisée le 30 novembre à l'hôtel de Ville. Cette première fresque, portée par la mission Transition Ecologique de la Ville de Chambéry, organisée en présence de l'adjoint à la transition écologique Jimmy Baâbaâ a rassemblé 28 participant·es. Le projet continue avec désormais une fresque proposée par mois, en variant les quartiers de la Ville !



Créer un écosystème municipal favorable à la contribution de chacun·e aux enjeux de transition

Défi 1

Accompagner les habitant·es et acteurs socio-économiques au changement

RÉALISATIONS

4 Refonte de la page Transition Ecologique du site internet de la Ville

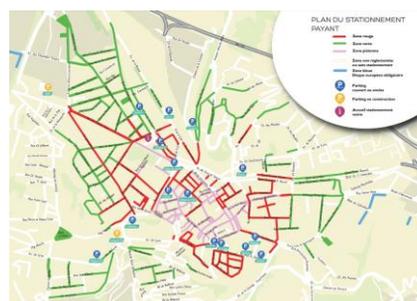


La page Transition Ecologique du site internet de la Ville a été retravaillée intégralement dans le but d'intégrer de manière plus transparente les actions de la Ville mais aussi afin d'intégrer un volet de sensibilisation. En effet, la page Transition Ecologique intègre désormais un volet « Boîte à outils de la Transition » regroupant de nombreuses ressources pour les habitant·es. On y retrouve ainsi le calculateur « Nos Gestes Climat » de l'ADEME, mais aussi des liens vers des MOOC, vers des synthèses du rapport du GIEC ou encore les résumés des rapports de l'IPBES (Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques).

5 Nouvelle politique stationnement

Une nouvelle politique de stationnement a été mise en place fin 2022. L'un des principes forts est d'inciter l'utilisateur à stationner dans les ouvrages et les enclos plutôt que sur la voirie, pour encourager la rotation des véhicules mais aussi de libérer l'espace public. En effet, la Ville et l'Agglomération conduisent des projets qui diminuent le nombre de stationnements en voirie au profit d'espaces pour les modes de déplacements doux et en transports en commun, d'espaces sécurisés pour les piétons, et d'aménagements paysagers.

La nouvelle politique de stationnement se traduit par des tarifs plus avantageux dans les parcs d'entrée de ville, une tarification voirie plus chère pour inciter au stationnement longue durée en périphérie et, de fait, diminuer le trafic en cœur de ville pour favoriser les mobilités douces. Pour les Chambérien.nes, les parkings en ouvrage sont à moitié prix, et les rues accessibles aux abonnements sont étendues.



Créer un écosystème municipal favorable à la contribution de chacun·e aux enjeux de transition

Défi 1

Accompagner les habitant·es et acteurs socio-économiques au changement

RÉALISATIONS

6 Réemploi des jeux, jouets et livres des crèches

La direction Petite Enfance travaille avec la Toupie, association qui collecte, rénove et vend des jeux, jouets et livres jeunesse pour leur offrir une seconde vie. Une collecte a ainsi été organisée dans l'ensemble des crèches afin de collecter les jeux, jouets et livres usagés des crèches mais aussi des familles afin de les fournir à la Toupie. Au total, 33 kg de jeux et jouets et 12kg de livres ont été collectés.



8 Exposition « Au Fil de l'Arbre »

L'exposition de l'illustrateur jeunesse Mathias Friman "Au rythme de l'arbre" a été installée dans les 2 bibliothèques de Chambéry en novembre et décembre et des animations pour les 6-10 ans sur le thème des arbres et de la nature ont eu lieu.



7 Accompagnement du projet Le Pied Vert



La Ville, à travers sa mission Jeunesse, a accompagné le projet du collectif Le Pied Vert ayant pour objectif la création d'un événement sportif et festif visant à sensibiliser à l'urgence climatique et passer à l'action. La Foulée Verte s'est ainsi tenue le 17 septembre au parc de Buisson Rond.

9 Projet Européen TEEN LAB

Dans le cadre d'un projet financé par le programme européen INTERREG-ALCOTRA, la Ville a lancé le projet TEEN LAB : 40 jeunes descolarisés ont été formés au FabLab municipal de la Dynamo, en lien avec un fablab en Italie.



10 FabLab municipal de la Dynamo

Le FabLab de la Dynamo compte plus de 1 400 passages. Un Repair Café est désormais organisé tous les premiers jeudis du mois, contribuant ainsi à accompagner les habitant·es dans leur transition. En parallèle, un partenariat avec des acteurs locaux a été mis en place afin de réutiliser les matériaux et récupérer les déchets informatiques.

Créer un écosystème municipal favorable à la contribution de chacun·e aux enjeux de transition

Défi 1

Accompagner les habitant·es et acteurs socio-économiques au changement

RÉALISATIONS

11 Subventions aux associations

La Ville subventionne des associations pour des missions de sensibilisation auprès du grand public :

Nom Association	Subvention
LA MONNAIE AUTREMENT	12 000,00 €
CENTRE SAUVETAGE DE LA FAUNE SAUVAGE	3 000,00 €
ROUE LIBRE	10 000,00 €
ART ABORDS SAVOIE	1 000,00 €
CONSCIENCE ET IMPACT ECOLOGIQUE (CIE)	7 000,00 €
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE)	6 000,00 €
POPEX	4 700,00 €
DECLIC SAVOIE	500,00 €
LPO	4 000,00 €
LES JARDINS DE LA LEYSSE	1 800,00 €

12 Tables thématiques à la médiathèque

Des tables thématiques ont été proposées à la médiathèque lors de la Semaine de la Nature en Ville ainsi que le projet « Chambéry, Ville perméable » afin d'accompagner les habitant·es sur ces enjeux.

13 Transformation de la Maison des Associations

Une Assistance à Maitrise d'Ouvrage a été lancée en 2022 pour la mise en place d'une pépinière associative autour de l'engagement et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

En parallèle, un travail est mené sur l'agencement et l'aménagement afin de dynamiser la Maison des Associations.

14 Aménagement urbain et écolabellisation

Un travail est en cours dans le but de demander l'écolabellisation pour le quartier Vetrotex tandis que le quartier Nord des Combes est en cours d'écolabellisation. A la Cassine, la Ville s'implique fortement dans le projet en vue de l'écolabellisation, le raccordement au réseau de chaleur et l'ensemble des critères environnementaux.



15 Construction du projet ESCAPE avec la galerie Eurêka

Construction du projet ESCAPE « Evasion Scientifique pour Construire un Avenir Plus Ecologique » dans le cadre des appels à projet ALCOTRA. Ce projet est transfrontalier avec Turin et a pour but de sensibiliser les adolescent·es aux enjeux de la transition écologique en les rendant acteurs et en évitant l'éco-anxiété, en temps scolaire et extra scolaire.

Créer un écosystème municipal favorable à la contribution de chacun·e aux enjeux de transition

Défi 1

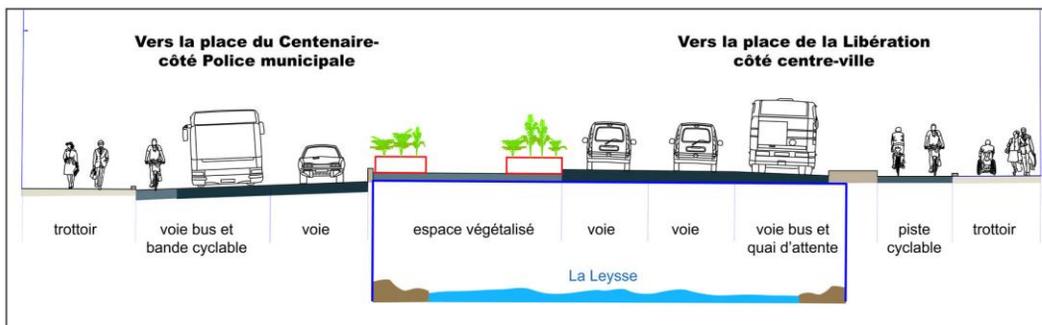
Accompagner les habitant·es et acteurs socio-économiques au changement

RÉALISATIONS

16 Aménagement de l'Avenue des Ducs

En vue d'améliorer la cohabitation de toutes les mobilités sur l'avenue des Ducs, les quais Ravet et Borrel, la Ville de Chambéry et l'agglomération Grand Chambéry ont lancé les travaux d'aménagement en août 2022, en débutant par l'avenue des Ducs. Cet aménagement répond à plusieurs objectifs :

- Favoriser les modes de déplacements actifs (vélos et piétons) : création d'une piste cyclable à double sens sécurisée car séparée de la circulation (en site propre).
- Favoriser l'utilisation des transports en commun : création d'une voie de bus sur l'avenue des Ducs. Les arrêts de bus actuels seront déplacés pour permettre la création d'un large quai d'attente.
- Diminuer la place de la voiture dans le centre-ville : suppression de 89 places de stationnement situées au centre de l'avenue des Ducs.



16 Accompagnement des acteurs en amont du dépôt de permis de construire

Des réunions avant-projet en présence de l'architecte-conseil et la Ville en amont des dépôt de permis de construire ou demande d'autorisation de travaux ont été mises en place pour intégrer dès le début des projets, les critères de transition écologiques.

17 Etudes pour l'aménagement du Boulevard du Théâtre

Des études ont été menées pour un futur aménagement boulevard du Théâtre dans le but de supprimer du stationnement, mais aussi de maximiser la végétalisation des lieux et de développer les mobilités douces.

Créer un écosystème municipal favorable à la contribution de chacun·e aux enjeux de transition

Défi 2

Mettre en place des moyens innovants d'implication pour les citoyen.nes

CHIFFRES CLÉS

110

Participant-es aux ateliers Ville Perméable

5

démarches de transition sur le site Participons

RÉALISATIONS

1 Plateforme Participons



Participons est la plateforme participative de la Ville de Chambéry. Elle permet d'informer les citoyen.nes, de leur permettre de donner leur avis sur les projets en cours ainsi que de proposer leurs idées pour Chambéry. Cette plateforme est ainsi utilisée pour les projets de transition écologique par exemple lors de la démarche d'expérimentation de l'éclairage nocturne (questionnaire permettant les retours d'expérience), des chantiers participatifs, de la démarche « J'adopte un lieu à végétaliser », encore de l'Atlas de la Biodiversité.

2 Chantier participatif à Buisson Rond

Un chantier a été organisé à Buisson Rond dans le cadre de plantations participatives pour recréer le corridor vert entre le haut et le bas du parc. Un trentaine de participant-es ont pris part au chantier. Les plantations ont été réalisées avec des végétaux issus du label « Végétal local » qui favorise la production de végétaux issus des mêmes conditions pédologiques et climatiques que dans les lieux où ils seront plantés.

3 Ateliers citoyens dans le cadre du projet Ville Perméable

Dans le cadre du projet Ville Perméable, deux ateliers collaboratifs ont eu lieu en octobre et novembre 2022 afin de travailler à la stratégie de désimperméabilisation de la Ville.



Permettre à chaque habitant d'accéder à une alimentation respectant la santé et l'environnement

Défi 1

Faire évoluer la restauration collective vers davantage de qualité et de durabilité

CHIFFRES CLÉS

2

repas ovo-lacto
végétariens par
semaine

40%

De produits
biologiques par an

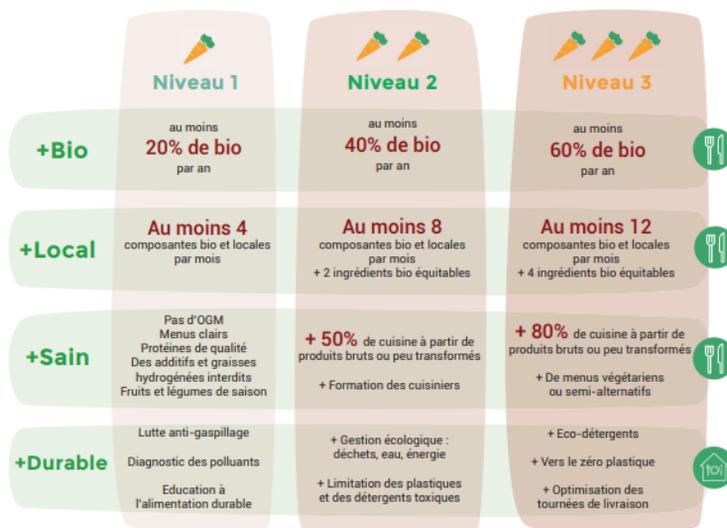
RÉALISATIONS

1 Renouvellement de la délégation de service public de restauration collective

Le cahier des charges pour le renouvellement de la délégation de service public de restauration collective a été travaillé avec pour objectif une augmentation de la part de produits biologiques et de produits locaux, en lien avec la certification Ecocert de la cuisine centrale.

Concernant la labellisation Ecocert, l'ambition de la Ville est d'avoir une certification Ecocert 2.

Les 3 niveaux de labellisation



Permettre à chaque habitant d'accéder à une alimentation respectant la santé et l'environnement

Défi 2

Favoriser une alimentation saine et durable pour les familles à revenus modestes

RÉALISATIONS

1 Soutien à la mise en place de jardins collectifs

La Ville a apporté son soutien à la mise en place d'un jardin collectif à la boule de Bellevue en lien avec l'association Régie Coup de Pouce. La Ville s'est engagée à réaliser la prestation de préparation du terrain pour la réalisation de potagers avec le concours de son service Espaces Verts pour un montant de travaux estimé à 7000€. L'association Régie Coup de pouce accompagnera la mise en œuvre du projet et notamment son animation.



Photo le DL/Sarah Cortray

2 Etude de recensement du potentiel agricole communal

Une étude de recensement du potentiel de terrain agricole communal a été réalisée, afin d'étudier les possibilités de produire localement une partie des légumes de la restauration collective.

Assurer la vivabilité de la Ville face au réchauffement climatique et aux pollutions

Défi 1

Mieux identifier les sources et lieux de pollutions pour les réduire

CHIFFRES CLÉS

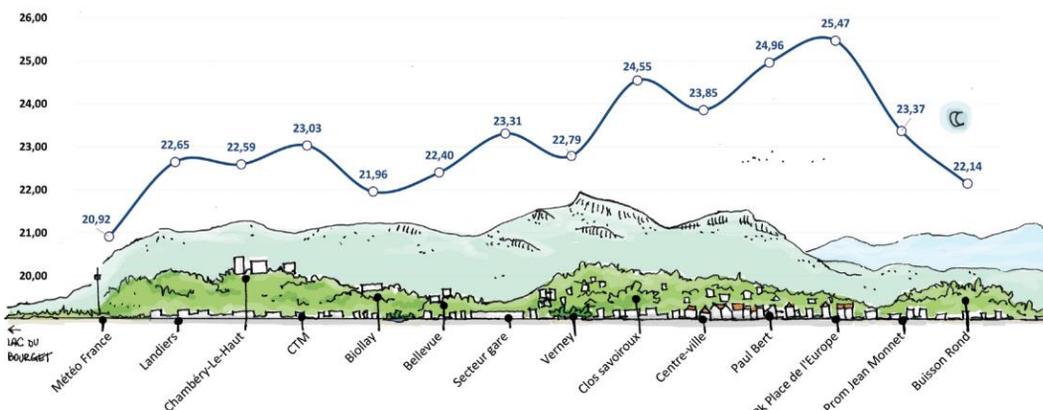
4 à 7°C

de différence de T°
entre la ville et la
campagne

RÉALISATIONS

1 Lutte contre les îlots de chaleur urbains

Une étude sur les îlots de chaleur urbains a été lancée en 2022 à Chambéry. La première phase a consisté en la réalisation d'un diagnostic du territoire. 14 capteurs ont été installés à Chambéry afin de suivre les températures durant l'été 2022. Il apparaît notamment que le jour, les températures ne sont pas forcément plus chaudes en villes, mais la nuit, une différence de température de 4 à 7°C entre la ville et la campagne est observée. C'est typique de l'effet d'îlot de chaleur urbain. Le diagnostic a permis d'identifier précisément les zones en surchauffe. La 2^{ème} phase, en cours début 2023, va permettre de mettre en place un plan d'actions afin de lutter contre cet îlot de chaleur.



Assurer la vivabilité de la Ville face au réchauffement climatique et aux pollutions

Défi 2

Préserver le patrimoine végétal et arboricole de la Ville

RÉALISATIONS

1 Modifications du PLUi-HD

La modification 3 du PLUi-HD intègre une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielle sur le secteur Général Cartier visant une urbanisation raisonnée le long de cette avenue avec des espaces de respiration, des percées vertes et une conservation obligatoire des arbres et espaces arborés. La modification 3 intègre également l'OAP Lemenc comprenant un projet de parc urbain.



4 Lancement d'études pour l'évolution de 3 OAP

3 études paysagères ont été lancées afin de créer et/ou faire évoluer 3 OAP sur la commune afin d'encadrer les projets urbains pour préserver le patrimoine végétal existant et insérer les projets de construction dans leur environnement.

2 Pratiques écologiques et adaptation climatique dans la gestion des espaces verts

Le service Espaces Verts dispose d'un plan de gestion différenciée depuis 2013. Une nécessaire mise à jour en fonction de l'évolution des pratiques et des conditions climatiques a été identifiée en 2022 et aura lieu au cours de l'année 2023. Il s'agira ainsi de mettre à jour l'ensemble des surfaces gérées, puis d'affilier une classe de gestion selon l'emplacement, l'usage, l'intérêt biologique et touristique de l'espace.

3 Usage raisonné des espaces boisés et herbeux

Le guichet Evènement de la Ville de Chambéry accompagne des associations organisatrices de manifestations dans les parcs et jardins afin de trouver des lieux alternatifs dans un objectif de protection du patrimoine boisé et herbeux, ainsi que dans le cadre de la lutte contre les incendies l'été.



AMBITION 4



Assurer la vivabilité de la Ville face au réchauffement climatique et aux pollutions

Défi 3

Désimperméabiliser et végétaliser la Ville

CHIFFRES CLÉS

3 185 m²
désimperméabilisés

+ de 600
Arbres plantés

RÉALISATIONS

1 Projet Ville Perméable

La Ville de Chambéry, en partenariat avec l'Agence de l'eau, a lancé une grande démarche participative autour du thème de la « ville perméable ». Le lancement a eu lieu lors de la Semaine de la Nature en Ville avec une conférence « Chambéry, Ville Perméable ». Un programme d'ateliers, balades, visites, conférences et débat a ensuite été proposé entre septembre et décembre 2022 avec pas moins de 11 propositions autour des herbes folles, de l'eau dans la Ville, du zonage pluvial, de la nature en ville, etc.





DES ATELIERS, DES RENCONTRES POUR CO-CONSTRUIRE L'ACTION

ATELIER-DÉBAT Des herbes folles... pourquoi pas ?
DATE : 09 SEPTEMBRE 2022
 Salle la Scorbé - 144 av. des Saules
 Invitez les herbes sauvages à reconquérir nos rues. Participez à notre atelier-collage autour de la place du végétal en ville.
COORDINATION : Agence de l'eau et Espace Ville de Chambéry

BATTE D'ARCHITECTURE
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Rendez-vous : Hôtel de Cordan
 Dans le Cadre des Journées Nationales de l'Architecture, découvrez et présentez en équipe un projet d'architecture fictif sur le thème de l'eau, avec la complicité des médiateurs du service Ville et d'un réseau de Chambéry et des urbanistes et architectes du CAUE 73.

ATELIERS Végétalisation d'espaces désimperméabilisés
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Ateliers de mise en terre et plantation : par les citoyens, les travaux de décollage et terrassement ayant été réalisés par les entreprises du marché d'entretien de la Ville autorisée.

ATELIER Sauvages de ma rue
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Centre-ville
 Apprenez à connaître les plantes urbaines sauvages de nos rues lors de deux sorties à travers la ville. Nous vous proposons à cette occasion de découvrir plusieurs programmes de sciences participatives et applications autour de la flore.

ATELIER DÉCOUVRETE
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Maison des Associations - Amphithéâtre
 87 rue de François de Sales
 Dans ma ville, chez soi, chez moi, l'eau est là et continue d'écouler en profusion. Le temps d'une soirée venez-vous former sur le rôle de l'eau en ville pour la biodiversité. Grâce à des ateliers participatifs, vous saurez reconnaître des espèces, vous découvrirez leurs besoins mais aussi les services qu'elles nous rendent au quotidien.

CONFÉRENCE
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Pourquoi fait-il plus chaud en ville ?
 130, rue de la République

ATELIER DÉBAT
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Salle la Scorbé - 144 av. des Saules
 Invitez les herbes sauvages à reconquérir nos rues. Participez à notre atelier-collage autour de la place du végétal en ville.
COORDINATION : Agence de l'eau et Espace Ville de Chambéry

ATELIER DÉCOUVRETE
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Maison des Associations - Amphithéâtre
 87 rue de François de Sales
 Dans ma ville, chez soi, chez moi, l'eau est là et continue d'écouler en profusion. Le temps d'une soirée venez-vous former sur le rôle de l'eau en ville pour la biodiversité. Grâce à des ateliers participatifs, vous saurez reconnaître des espèces, vous découvrirez leurs besoins mais aussi les services qu'elles nous rendent au quotidien.

ATELIERS Végétalisation d'espaces désimperméabilisés
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Ateliers de mise en terre et plantation : par les citoyens, les travaux de décollage et terrassement ayant été réalisés par les entreprises du marché d'entretien de la Ville autorisée.

ATELIER DÉCOUVRETE
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Maison des Associations - Amphithéâtre
 87 rue de François de Sales
 Dans ma ville, chez soi, chez moi, l'eau est là et continue d'écouler en profusion. Le temps d'une soirée venez-vous former sur le rôle de l'eau en ville pour la biodiversité. Grâce à des ateliers participatifs, vous saurez reconnaître des espèces, vous découvrirez leurs besoins mais aussi les services qu'elles nous rendent au quotidien.

ATELIERS DE QUARTIERS
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 La ville perméable dans mon quartier
 Ateliers dans les Conseils de quartiers Citoyens
 Ateliers de sensibilisation et de mise à disposition aux conseils de quartier. Objectifs : apporter aux participants une base de connaissances pour comprendre la gestion des eaux pluviales en ville, proposer des exemples d'actions concrètes, ouvrir le débat sur les problématiques de l'eau propre à chaque quartier.

ATELIER DÉBAT
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Salle la Scorbé - 144 av. des Saules
 Invitez les herbes sauvages à reconquérir nos rues. Participez à notre atelier-collage autour de la place du végétal en ville.
COORDINATION : Agence de l'eau et Espace Ville de Chambéry

ATELIER DÉCOUVRETE
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Maison des Associations - Amphithéâtre
 87 rue de François de Sales
 Dans ma ville, chez soi, chez moi, l'eau est là et continue d'écouler en profusion. Le temps d'une soirée venez-vous former sur le rôle de l'eau en ville pour la biodiversité. Grâce à des ateliers participatifs, vous saurez reconnaître des espèces, vous découvrirez leurs besoins mais aussi les services qu'elles nous rendent au quotidien.

ATELIERS Végétalisation d'espaces désimperméabilisés
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Ateliers de mise en terre et plantation : par les citoyens, les travaux de décollage et terrassement ayant été réalisés par les entreprises du marché d'entretien de la Ville autorisée.

ATELIER DÉBAT
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Salle la Scorbé - 144 av. des Saules
 Invitez les herbes sauvages à reconquérir nos rues. Participez à notre atelier-collage autour de la place du végétal en ville.
COORDINATION : Agence de l'eau et Espace Ville de Chambéry

ATELIER DÉCOUVRETE
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Maison des Associations - Amphithéâtre
 87 rue de François de Sales
 Dans ma ville, chez soi, chez moi, l'eau est là et continue d'écouler en profusion. Le temps d'une soirée venez-vous former sur le rôle de l'eau en ville pour la biodiversité. Grâce à des ateliers participatifs, vous saurez reconnaître des espèces, vous découvrirez leurs besoins mais aussi les services qu'elles nous rendent au quotidien.

ATELIERS Végétalisation d'espaces désimperméabilisés
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Ateliers de mise en terre et plantation : par les citoyens, les travaux de décollage et terrassement ayant été réalisés par les entreprises du marché d'entretien de la Ville autorisée.

ATELIER DÉBAT
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Salle la Scorbé - 144 av. des Saules
 Invitez les herbes sauvages à reconquérir nos rues. Participez à notre atelier-collage autour de la place du végétal en ville.
COORDINATION : Agence de l'eau et Espace Ville de Chambéry

ATELIER DÉCOUVRETE
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Maison des Associations - Amphithéâtre
 87 rue de François de Sales
 Dans ma ville, chez soi, chez moi, l'eau est là et continue d'écouler en profusion. Le temps d'une soirée venez-vous former sur le rôle de l'eau en ville pour la biodiversité. Grâce à des ateliers participatifs, vous saurez reconnaître des espèces, vous découvrirez leurs besoins mais aussi les services qu'elles nous rendent au quotidien.

ATELIERS Végétalisation d'espaces désimperméabilisés
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Ateliers de mise en terre et plantation : par les citoyens, les travaux de décollage et terrassement ayant été réalisés par les entreprises du marché d'entretien de la Ville autorisée.

ATELIER DÉBAT
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Salle la Scorbé - 144 av. des Saules
 Invitez les herbes sauvages à reconquérir nos rues. Participez à notre atelier-collage autour de la place du végétal en ville.
COORDINATION : Agence de l'eau et Espace Ville de Chambéry

ATELIER DÉCOUVRETE
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Maison des Associations - Amphithéâtre
 87 rue de François de Sales
 Dans ma ville, chez soi, chez moi, l'eau est là et continue d'écouler en profusion. Le temps d'une soirée venez-vous former sur le rôle de l'eau en ville pour la biodiversité. Grâce à des ateliers participatifs, vous saurez reconnaître des espèces, vous découvrirez leurs besoins mais aussi les services qu'elles nous rendent au quotidien.

ATELIERS Végétalisation d'espaces désimperméabilisés
DATE : 14 SEPTEMBRE 2022
 Ateliers de mise en terre et plantation : par les citoyens, les travaux de décollage et terrassement ayant été réalisés par les entreprises du marché d'entretien de la Ville autorisée.



Assurer la vivabilité de la Ville face au réchauffement climatique et aux pollutions

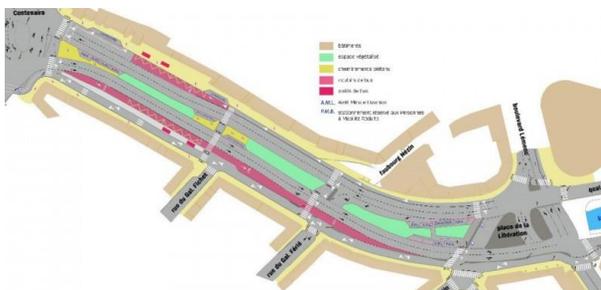
Défi 3

Désimperméabiliser et végétaliser la Ville

RÉALISATIONS

2 Désimperméabilisation et végétalisation – aménagement de l’Avenue des Ducs, quais Borrel et Ravet

En parallèle de la construction d’une stratégie de désimperméabilisation, 1 860 m² ont été décroutés en faveur de la perméabilité des sols et de la lutte contre les îlots de chaleur lors du projet d’aménagement de l’avenue des ducs, des quais Antoine Borrel et Charles Ravet.



3 Renaturation des écoles

La désimperméabilisation et la végétalisation des écoles continuent avec deux écoles concernées en 2022, l’école du Mollard et l’école Madeleine Reberieux. Au total, 302 élèves répartis sur 19 classes bénéficient de ces nouveaux aménagements en 2022, pour 1 332 m² désimperméabilisés.



4 Plantation d’arbres

144 arbres tiges ont été plantés en régie en 2022, 400 arbres ont été plantés dans le cadre de plantations participatives et recréation de corridors écologiques à Buisson Rond et au Haut Maché. Enfin, dans le cadre du projet du stade, une soixantaine d’arbres ont été plantés.

AMBITION 5



Mener la transition énergétique de la ville : favoriser la sobriété du territoire et relocaliser la production en augmentant la part des ENR

Défi 1

Diminuer les consommations énergétiques des équipements publics (bâtiments, flotte automobile, voirie)

CHIFFRES CLÉS

25%

De véhicules électriques (véhicules légers et utilitaires)

+ de 10%

de baisse de la consommation énergétique*

RÉALISATIONS

1 Plan de sobriété de la Ville de Chambéry



Face à la crise climatique et inflationniste, la Ville de Chambéry a déployé en 2022 un plan de sobriété volontariste.

Des efforts importants sont demandés aux français-es et les pouvoirs publics se doivent d'être exemplaires. L'objectif fixé au niveau national est la réduction d'au moins 10% de la consommation énergétique du pays dans les deux prochaines années, la Ville de Chambéry entend apporter toute sa contribution à cet objectif général à travers son plan de sobriété, nommé comme tel par souci de simplicité, mais qui s'articule en réalité autour de deux piliers : la sobriété et l'efficacité.

La sobriété est définie par une réduction des consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective (HCC, 2019). Il s'agit ainsi de questionner les besoins énergétiques afin de prioriser les besoins essentiels.

L'efficacité consiste à réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin, en privilégiant le système le plus économe.

Le plan de sobriété de la Ville s'articule autour de 5 axes (le détail des mesures est fourni en annexe 2 du présent rapport) :

- 1 ÉCONOMISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS
- 2 OPTIMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
- 3 RENFORCER LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE
- 4 REPENSER L'ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX
- 5 MOBILISER LA POPULATION ET LES ACTEURS
- + LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Mener la transition énergétique de la ville : favoriser la sobriété du territoire et relocaliser la production en augmentant la part des ENR

Défi 1

Diminuer les consommations énergétiques des équipements publics (bâtiments, flotte automobile, voirie)

RÉALISATIONS

2 Rénovation thermique des bâtiments

La municipalité a souhaité s'engager dans des travaux de rénovation énergétique de ses bâtiments. Dès 2021 est voté un programme de rénovation thermique : il constitue le plus important programme d'investissement de la Ville, évalué à 16 millions d'euros.

Dans sa première phase, le programme de rénovation prévoit la réalisation de diagnostics thermiques de 16 bâtiments municipaux, parmi les plus énergivores. Ils concernent tous les quartiers et toutes les politiques publiques de la Ville. 8 bâtiments parmi les 16 ont fait l'objet d'études d'avant-projet en 2022, qui permettent de définir les travaux à réaliser dans les mois et années à venir, et 4 bâtiments ont été retenus pour la première phase des travaux.

3 Electrification des déplacements

Le parc automobile de la Ville s'électrifie peu à peu, pour atteindre en 2022 un taux de 18% de véhicules électriques parmi les véhicules légers et 28% parmi les véhicules utilitaires. Par ailleurs, les agent-es utilisent désormais prioritairement les véhicules électriques lorsqu'ils sont disponibles, ce qui témoigne d'un changement de mentalité en cours. 38% des trajets en véhicules légers sont effectués en véhicule électrique.



4 Extinction nocturne



La Ville a lancé une expérimentation de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h du matin, à partir du 14 octobre 2022. Cette mesure a un impact réel sur mes économies d'énergie de la Ville. En effet, près de 30% de la consommation d'électricité de la Ville est utilisée pour l'éclairage public.

4 Modernisation de l'éclairage public

La modernisation de l'éclairage public continue avec un passage à l'éclairage LED de 200 points lumineux supplémentaires en 2022. Avant l'extinction nocturne, une diminution de la puissance de 50% de 22h à 5h était appliquée, contre 30% par le passé.

Mener la transition énergétique de la ville : favoriser la sobriété du territoire et relocaliser la production en augmentant la part des ENR

Défi 1

Diminuer les consommations énergétiques des équipements publics (bâtiments, flotte automobile, voirie)

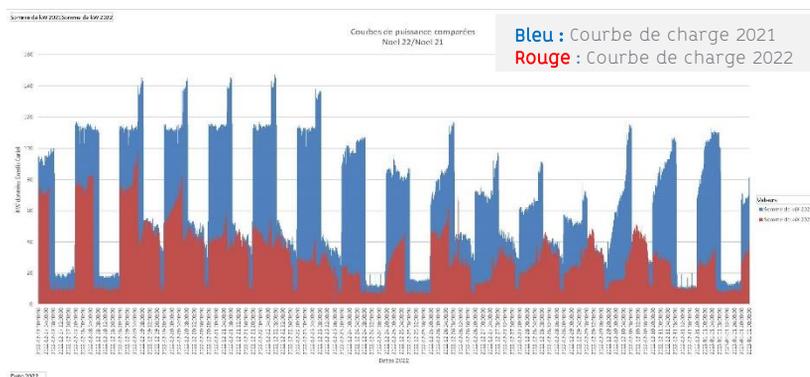
RÉALISATIONS

6 suivi des consommations énergétiques de la Ville

L'année 2022 a été marquée par la mise en place d'un suivi précis des consommations. Tout d'abord, des compléments et des corrections ont été demandés à Deepki (entreprise qui fournit à la ville une plateforme de gestion, d'analyse et de visualisation de données) afin de bénéficier d'un meilleur suivi des données.

Dans le cadre de la mise en place du plan de sobriété, de nombreuses sondes d'ambiance ont été installées afin de suivre l'évolution des températures et ainsi obtenir des économies d'énergie par un suivi plus précis.

Une expérimentation de réduction des consommations via le croisement de l'occupation réelle, des usages et de la programmation a été menée entre Noël et le Nouvel An sur le bâtiment Curial (bâtiment classé parmi les plus consommateurs de la Ville). Une nouvelle organisation a été mise en place afin de diminuer les consommations (fermeture d'un étage et réorganisation autour d'une surface de chauffe réduite). Cela a permis une économie d'énergie de près de 50% durant la semaine d'expérimentation. Cela témoigne ainsi des économies importantes possibles lorsque la collectivité travaille également sur l'optimisation des surfaces occupées pendant certaines périodes.



Courbes de charge lors de l'expérimentation du bâtiment Curial

Un bilan complet du plan de sobriété mis en place fin 2022 n'est pas encore possible. Néanmoins, le suivi de consommation du chauffage urbain permet d'observer une baisse de consommation de plus de 20% en novembre et 14% en décembre (en consommation corrigée).

AMBITION 5



Mener la transition énergétique de la ville : favoriser la sobriété du territoire et relocaliser la production en augmentant la part des ENR

Défi 2

Développer les sources locales d'énergies renouvelables

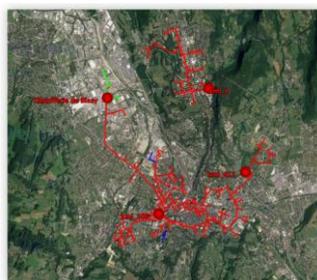
CHIFFRES CLÉS

80%

d'ENR&r dans le réseau de chaleur

RÉALISATIONS

1 Augmentation de la part d'ENR&r dans le réseau de chaleur urbain



Le réseau de chaleur chambérien a plus de 70 ans. Ses plus de 54 km de réseau desservent près de 28 000 équivalents logements. Il fait l'objet d'une délégation de service public (DSP) confiée à la société SCDC (filiale d'Engie) jusqu'au 31 août 2024. Alimenté essentiellement par ses deux chaufferies biomasse et depuis 2008 par l'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD) exploitée par Savoie Déchets, des travaux de modernisation ont été menés en 2022 afin de valoriser l'énergie fatale produite lors du traitement des déchets : ces travaux ont permis la mise en service opérationnelle en décembre 2022. Ils permettent désormais d'atteindre 80% d'ENR&r sur le réseau de Bissy au lieu de 70%.

2 Obtention du label écoréseau d'AMORCE

Le réseau de chaleur a ainsi obtenu en 2022 (pour l'année 2021) le label écoréseau d'AMORCE qui atteste :

- de la compétitivité économique de cette solution sur le territoire chambérien (en coût global par rapport à une solution gaz) ;
- d'une demande de transparence envers les usagers du RCU ;
- d'un niveau de verdissement du réseau ambitieux (+50% d'ENR&r).



Mener la transition énergétique de la ville : favoriser la sobriété du territoire et relocaliser la production en augmentant la part des ENR

Défi 2

Développer les sources locales d'énergies renouvelables

RÉALISATIONS

3 Déploiement d'installations photovoltaïque

La Ville de Chambéry est engagée depuis longtemps dans le déploiement des énergies renouvelables et compte à ce jour 360 kwc de puissance installée sur ses bâtiments.

Une partie des installations sont exploitées par Albioma, la Ville mettant à disposition ses toitures. Des panneaux photovoltaïques ont été installés en 2022 au stade Mager.

Garantir l'intégrité du vivant, et réduire l'impact de l'humain sur les autres espèces vivantes

Défi 1

Faire en sorte que les citoyen.es interagissent avec les animaux de manière respectueuse de leur intégrité

RÉALISATIONS

1 Vœu pour une réglementation nationale d'interdiction des animaux dans les cirques

Le conseil municipal a voté un vœu en faveur de l'interdiction de tous les animaux dans les cirques itinérants. Par cette initiative, la commune espère sensibiliser le législateur afin de faire évoluer la réglementation en faveur du bien-être animal.

2 Subventions aux associations de protection animale

La Ville a accordé des subventions aux associations de protection animale en 2022 :

- à la SPA pour un montant de 27 000 € ;
- à Chats libres de Chambéry pour un montant de 5 000 €.

Garantir l'intégrité du vivant, et réduire l'impact de l'humain sur les autres espèces vivantes

Défi 2

Veiller à l'équilibre des écosystèmes et prévoir des aménagements pour que chaque espèce puisse s'épanouir "harmonieusement" avec les autres

RÉALISATIONS

1 Appel à projet « Espaces naturels 2022 »

La Ville de Chambéry est lauréate de l'appel à projet « Espaces naturels 2022 », proposé par le Département de la Savoie.

La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale sur des zones à enjeux ciblées du territoire chambérien, contribuera à renforcer :

- une continuité écologique traversant Chambéry ;
- une continuité écologique entre deux Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ;
- une continuité écologique entre deux massifs, parcs naturels : le parc de la Chartreuse et celui des Bauges.

Cela permettra également de :

- poursuivre une action de préservation et restauration de la biodiversité du territoire, et projeter pour les années à venir de restaurer pas après pas l'ensemble des réservoirs et corridors écologiques de la commune ;
- mieux communiquer et sensibiliser les acteurs du territoire (élus, agents, acteurs socio-économiques et citoyens) sur la richesse spécifique qui les entoure ;
- mettre en place des actions et aménagements favorables à la biodiversité ;
- définir des recommandations de gestion ou de valorisation de la biodiversité en proposant de les intégrer dans les actions et stratégies, notamment aménagement et urbanisme, en lien avec Grand Chambéry et les municipalités voisines ;
- mettre en place un suivi des indicateurs de biodiversité.



PARTENARIATS PROPICES À LA TRANSITION AU-DELÀ DU TERRITOIRE CHAMBÉRIEN

RELATIONS INTERNATIONALES

1 Ouahigouya - Burkina Faso

L'action de coopération décentralisée entre Chambéry et Ouahigouya (Burkina Faso) est en place depuis 1991. La commune de Ouahigouya est située au Nord du Burkina Faso, à 190 km de Ouagadougou. Elle compte près de 120 000 habitant-es. Ouahigouya s'étend sur une superficie de 72km², divisée en 15 secteurs urbains et 37 villages ruraux. La coopération s'est donc poursuivie en 2022 avec des projets autour de l'eau et l'assainissement ainsi que de gestion des déchets, en partenariat avec Grand Chambéry.



2 Caza de Bcharré - Liban

Le Caza de Bcharré est l'un des 7 districts du Nord-Liban, situé à environ 50 km de Tripoli. Il traverse la zone montagnarde du Mont Liban et se situe au pied de Dornet es Saouda, le point culminant du pays (3 088 m). Il compte entre 20 000 et 35 000 habitant-es (évolue selon la période : été et hiver), divisé en 26 villages, pour une superficie de 158 km². Un projet multipartenarial a été déposé auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) en 2021, par le biais du dispositif FICOL (Facilité de financement des collectivités territoriales françaises). L'objectif principal du projet est d'accompagner la structuration d'un Parc Naturel Régional à l'échelle de la vallée de la Qadisha. En France, le projet est porté par un consortium d'acteurs dont la Ville de Chambéry, CSI, la Région Auvergne Rhône Alpes, le PNR des Bauges, Grand Chambéry, le Département de l'Aude, Corail Développement et Tetraktys.



Bilan 2022 – Marchés publics

RECOURS À DES CRITÈRES DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANALYSE DES OFFRES ET L'ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS

Un critère pondéré de 5 % à 40 % a été intégré dans les documents de consultation dans la moitié des marchés publics conclus via le service commande publique. Les consultations pour lesquelles il n'y a pas eu de critère relatif à la performance environnementale ont pour objet des prestations de services (gardiennage), des prestations intellectuelles (AMO juridique et financier) ou des fournitures très normées (achat de carburant) par exemple.

Pour les consultations ayant intégré un critère performance environnementale, les critères sont axés sur :

- la limitation du sur-emballage, les modalités de livraison
- le respect des milieux naturels, le réemploi des matériaux, la répétabilité des fournitures, la gestion vertueuse des déchets de chantiers,

1 Limitation des emballages et modalités de livraison moins impactantes pour l'environnement, dans les marchés de fournitures et services

Domaines couverts par les marchés	Pondération du critère	Critères
Fourniture de pièces détachées, pneumatiques, peintures carrosserie, accessoires et articles divers pour la réparation et la maintenance du parc de véhicules et d'engins, et pour les contrôles réglementaires –	10 %	Développement durable (livraison, réduction emballages et retraitement, récupération et traitement produits usagers, produits respectueux de l'environnement)
Prestations récurrentes et non récurrentes de nettoyage des locaux	20 %	Performances en matière de protection de l'environnement (produits, formation du personnel)
Achats de livres pour les médiathèques	5 %	Modalités mises en œuvre en matière de développement durable (modes de conditionnement, modes de livraison en mobilité durable)
Achats de livres scolaires	10 %	Performances en matière de protection de l'environnement adoptées et mise en place par l'entreprise (qualification éco, gestion des déchets, réduction des emballages, modes de livraison)
Fourniture et livraison de couches jetables	10 %	Performance en matière de développement durable, au regard des éléments d'appréciation suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Produits biodégradables, • Moindre présence de produits chimiques et de perturbateurs endocriniens dans les couches
Fourniture et livraison de produits d'hygiène pour bébé	10 %	Performance en matière de développement durable, au regard des éléments d'appréciation suivants <ul style="list-style-type: none"> • Produits biodégradables, • Recyclage des contenants • Produits proposés certifiés n'ayant pas été testés sur des animaux

Bilan 2022 – Marchés publics

RECOURS À DES CRITÈRES DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANALYSE DES OFFRES ET L'ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS

Domaines couverts par les marchés	Pondération du critère	Critères
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi technique, administratif et financier du marché d'exploitation des installations thermiques et pour la conception, le lancement et la passation d'un nouveau marché d'exploitation	10 %	Mesures environnementales que le prestataire propose dans le cadre de sa mission pour réduire son empreinte carbone
Fourniture et livraison de matériaux de voirie_lot 2 signalisation verticale / Lot 3 -	5 %	Développement durable (Production, recyclage des matériaux et leur suivi, emballage, gestion de la flotte de véhicules de livraison...etc)
Fourniture et livraison de jeux éducatifs et sportifs scolaires et parascolaires aux écoles maternelles et élémentaires publique de Chambéry.	10 %	Performances en matière de protection de l'environnement adoptées et mise en place par l'entreprise au regard des éléments d'appréciation figurant dans la trame de cadre de réponse du mémoire justificatif
Acquisition et livraison de vidéogrammes – 2 lots	5 %	Modalités mises en œuvre en matière de développement durable Modes de conditionnement durable, Modes de livraison en mobilité durable.
Vérification, entretien et dépannage des ascenseurs et monte-charges dans les bâtiments communaux, travaux de maintenance	10 %	Développement durable : - Mesures de protection de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché, - Les actions concrètes s'inscrivant dans une démarche de développement durable (ex : recyclage de pièces, utilisation de la flotte de véhicules, etc.)."

2 Respect des milieux naturels / Gestion des déchets et des matériaux – Recyclage et réemploi - réparabilité

Domaines couverts par les marchés	Pondération du critère	Critères
Accord cadre de travaux de bâtiments – 14 /18 lots avec un critère DD	10 %	Performances en matière de protection de l'environnement (optimisation des moyens sur le chantier, matériaux et produits, gestion des déchets)
Prestations d'abattage, d'essouchage, de dévitalisation de souches, de broyage et de débroussaillage	10 %	-gestion des déchets : tri des déchets, valorisation, utilisation d'huiles Bio, réduction CO2, prise en compte de la biodiversité sur site sensible. - La procédure de traitement et d'élimination des résidus d'abattage, d'essouchage, -Le traitement spécifique des résidus de platane en tant que déchets à risque épidémique, - Les procédures mises en œuvre en cas de pollution accidentelle lors des interventions,
Mise en sécurité de la Falaise rue André Jacques	10 %	-Prise en compte du milieu naturel - politique environnementale de l'entreprise sur le traitement des déchets

Bilan 2022 – Marchés publics

RECOURS À DES CRITÈRES DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANALYSE DES OFFRES ET L'ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS

Domaines couverts par les marchés	Pondération du critère	Critères
Réception- Valorisation- Evacuation en sites spécialisés – Traitement de déchets inertes banaux	40 %	<p>A. Filière de traitement :</p> <p>Description de la filière depuis la réception (quai de transfert ou non) jusqu'à la valorisation finale du produit.</p> <p>Horaires de fonctionnement et adresse du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la réception des déchets. - Pour l'évacuation des matières valorisées. - Taux de valorisation moyen du site pour les 3 dernières années : filières de traitement suivies par les matières impropres. <p>* Présentation des différentes filières de traitement en précisant notamment les catégories de déchets acceptées ainsi que leur localisation.</p> <p>*Présentation de la limitation du retraitement du retraitement par enfouissement des déchets au profit de la revalorisation des déchets"</p> <p>B. Démarche qualité :</p> <p>Procédure de suivi du déchet jusqu'à sa valorisation finale mise en place.</p> <p>Double pesée des véhicules, suivi des tonnages.</p>
Travaux d'aménagement de l'avenue des Ducs de Savoie, du Quai Borel et du quai Charles Ravet 4 lots.	10 points sur 40 intégrés dans la valeur technique	Traitement des déchets issus du chantier
Travaux de mise en œuvre de revêtements souples de sécurité pour aires de jeux extérieures.	25 %	-Gestion des déchets - recours à des procédures éco-responsables, produits biosourcés
Travaux pôle famille Lot démolition, Gros œuvre, Aménagements extérieurs	15 points sur 50 intégrés dans la valeur technique	<ul style="list-style-type: none"> - Indication du pourcentage de matières à réemployer - Détail des matériaux de réemploi - Pourcentage généré sur les déchets globaux du présent chantier - Indication des filières de recyclage retenues
Travaux pôle famille Lot démolition, Lot3 – Ossature Bois	15 points sur 50 intégrés dans la valeur technique	Provenance des matériaux, réemploi et recyclage
Extension et maintenance du dispositif de vidéo protection	10 %	Conditions et méthodes permettant de garantir la durabilité et la réparabilité des composants du système, fourniture d'une Charte de chantier propre adaptée au projet. Les critères de réparabilité des différents équipements composant le dispositif (caméras et serveurs notamment) pouvaient inclure la disponibilité de la documentation technique, facilité de démontage disponibilité et prix des pièces détachées.
Organisation et animation du Marché de Noël sur le territoire de la Ville de Chambéry	10 %	<p>Performance environnementale de l'offre selon les éléments d'appréciation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité du bois des chalets, - Gestion vertueuse des forêts, - Qualité environnementale des traitements éventuels des matériaux. - Modes de chauffage des chalets et valeur énergétique des équipements - Limitation des déchets et modalités de gestion du tri des déchets

Bilan 2022 – Marchés publics

CLAUSES FAVORABLES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT INTÉGRÉES DANS LES MARCHÉS PUBLICS 2022

Loi AGECE - Respect de l'obligation de réemploi : En application de l'article 58 de la loi Agec, la Ville de Chambéry est tenue d'acheter des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou qui intègrent des matières recyclées dans 17 segments, dont le mobilier urbain et les bâtiments préfabriqués. Ces achats font l'objet d'une déclaration, par le service commande publique, dans un tableur transmis ensuite via une application dénommée Reap (Recensement Économique des Achats publics). Le 1^{er} recensement a été effectué en juin 2022.

Les dossiers de consultation ont comportés des clauses en faveur de la protection de l'environnement (40 % des marchés 2022) et /ou des clauses d'insertion en faveur des personnes éloignées de l'emploi (6 % des marchés 2022).

Objet du marché ou de la consultation	Contenu de la clause DD	Impact DD recherché
Abattage d'arbres, essouchage, dévitalisation de souches, broyage et débroussaillage	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation d'huile bio; - tri des déchets et valorisation - réduction de CO2 - Prise en compte de la biodiversité sur site sensible. 	Biodiversité et Santé
Fourniture de pièces détachées, pneumatiques, peintures carrosserie, accessoires et articles divers pour la réparation et la maintenance du parc de véhicules et d'engins, et pour les contrôles réglementaires (Lot filtration tous véhicule et lot pièces générique VL et VU., lot pièces détachées génériques, lot pièces détachées organes hydrauliques et réparations	Incitation à fourniture pièces recyclées (pièces d'occasion ou pièces issues de matériaux recyclés)	Economie des ressources épuisables
Fourniture de pièces détachées, pneumatiques, peintures carrosserie, accessoires et articles divers pour la réparation et la maintenance du parc de véhicules et d'engins, et pour les contrôles réglementaires. Lot peintures et ingrédients pour automobile	Peintures à l'eau exclusivement (dans le respect de la réglementation)	Biodiversité et Santé
Fourniture de pièces détachées, pneumatiques, peintures carrosserie, accessoires et articles divers pour la réparation et la maintenance du parc de véhicules et d'engins, et pour les contrôles réglementaires. Lot Pneumatiques VL et VU et lot Pneumatiques PL et TP	Fourniture de pneus rechapés	Economie des ressources épuisables Loi AGECE
Nettoyage de locaux	Tri écologique déchets, produits incidence réduite sur milieu aquatique, minimum d'emballage	Biodiversité et Santé
Travaux d'entretien maintenance des bâtiments communaux 18 lots	Incitation à la préservation environnement sur les chantiers (toute mesure pouvant être proposée par le titulaire: moyens, transports, produits, rationalisation des découpes, déchets)	Economie des ressources épuisables Valorisation des déchets BTP

Bilan 2022 – Marchés publics

CLAUSES FAVORABLES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT INTÉGRÉES DANS LES MARCHÉS PUBLICS 2022

Objet du marché ou de la consultation	Contenu de la clause DD	Impact DD recherché
Fourniture et livraison de corbeilles de propreté urbaine	- Filière de traitement, - Démarche qualité DD	Economie des ressources épuisables
Fourniture et livraison de couches jetables et de produits d'hygiène 2 lots	Le titulaire doit s'efforcer par tout moyen de minorer l'impact environnemental que génère l'exécution de la prestation pour la ville de Chambéry (méthodes de distribution des produits, gestion des déchets, etc.). Sans déroger aux impératifs économiques, la ville étant engagée dans une démarche de développement durable, elle souhaite pouvoir disposer de fournitures caractérisées par une bonne qualité environnementale, que ce soit au regard de la composition, des procédés de fabrication ou dans les facilités de recyclage.	Biodiversité et Santé Gestion des déchets
Fourniture et livraison de matériaux de voirie. Lot 2 signalisation verticale	Clause Loi AGECE Ville - Filière de traitement, - Démarche qualité DD	Economie des ressources épuisables Gestion des déchets Loi AGECE
Mise en sécurité de la falaise rue ANDRE JACQUES	Une attention particulière est en effet attendue à chaque étape des prestations sur la démarche mise en œuvre en termes de développement durable et respect de la qualité environnementale	Biodiversité Gestion des déchets
Travaux d'aménagement de l'avenue des ducs, du quai Borel et du quai Charles Ravet Enrobés	Gestion et traçabilité des déchets de chantier – exigence de la production d'un SOSED : schéma d'organisation et de suivi de l'élimination des déchets	Biodiversité Gestion des déchets BTP
Travaux de mise en œuvre de revêtements souples de sécurité pour les aires de jeux extérieures	Une attention particulière est attendue à chaque étape des prestations sur la démarche mise en œuvre en termes de développement durable et respect de la qualité environnementale	Biodiversité et Santé Economie des ressources épuisables Gestion des déchets
Fourniture et livraison de jeux éducatifs et sportifs scolaires et parascolaires aux écoles maternelles et élémentaires publiques de Chambéry	Clause loi AGECE Ville	Loi AGECE
Fourniture et livraison de Matériaux de voirie. Lot 1 matériaux naturels et bitumineux pour travaux de voirie	Filière de traitement des déchets Démarche qualité DD	Gestion des déchets BTP

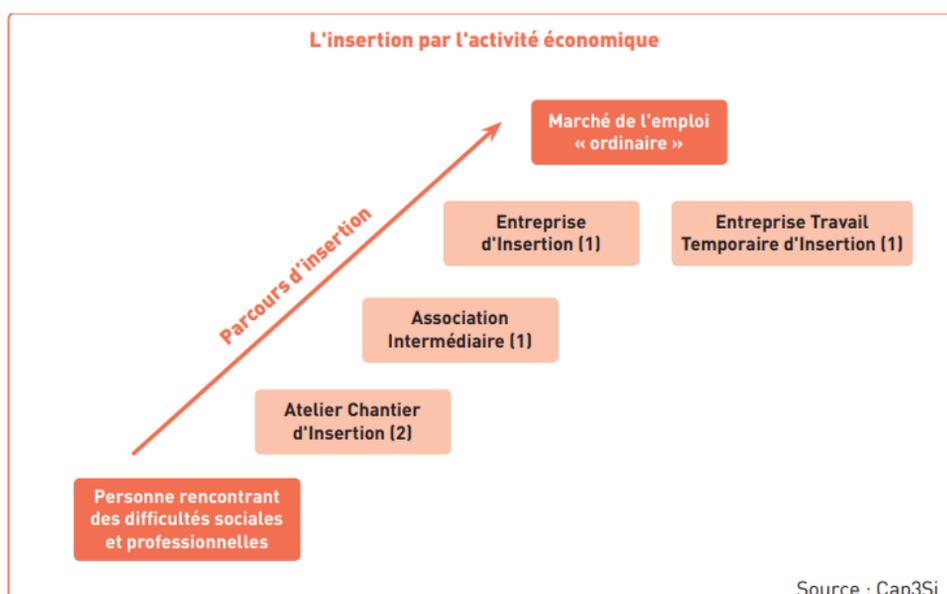
Bilan 2022 – Marchés publics

CLAUSES FAVORABLES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT INTÉGRÉES DANS LES MARCHÉS PUBLICS 2022

Objet du marché ou de la consultation	Contenu de la clause DD	Impact DD recherché
Fourniture d'uniformes, d'accessoires, de chaussures pour la police municipale, le CSU, les placiers, et les agents du cimetière – 3 lots	Le titulaire doit s'efforcer par tout moyen de minorer l'impact environnemental que génère l'exécution de la prestation pour la ville de Chambéry (méthodes de distribution des produits, gestion des déchets, etc.). Sans déroger aux impératifs économiques, la ville étant engagée dans une démarche de développement durable, elle souhaite pouvoir disposer de fournitures caractérisées par une bonne qualité environnementale, que ce soit au regard de la composition, des procédés de fabrication ou dans les facilités de recyclage.	Economie des ressources épuisables Gestion des déchets
Acquisition et livraison de vidéogramme 2 lots	Les modalités mises en œuvre en matière de développement durable Modes de conditionnement durable, Modes de livraison en mobilité durable."	Optimisation des déplacements Limitation des déchets

Bilan 2022 – Marchés publics

LES MARCHÉS COMPRENANT DES MODALITÉS D'INSERTION DE PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI



1 Les marchés publics d'insertion et les marchés publics intégrant des clauses sociales

Les marchés de travaux pour les opérations relevant du périmètre du renouvellement urbain doivent comporter des heures d'insertions au profit des publics éloignés de l'emploi. Le calcul des heures d'insertion, la facilitation des embauches et le suivi de la réalisation des heures d'insertion et des parcours sont effectués par le facilitateur de Grand Chambéry, l'agglomération.

Marchés	Nombre d'heures d'insertion
Lot 11 – Travaux de construction de l'école Vert Bois	306 heures
Travaux pôle famille – Lot 1 - Démolitions – Gros œuvre – Aménagements extérieurs	202 heures
Travaux pôle famille – Lot 2 - Etanchéité	103 heures
Travaux pôle famille – Lot 7 Electricité – Courant faible – VDI	122 heures
Travaux pôle famille – Lot 8 - Plomberie – Sanitaire – Chauffage – Ventilation	147 heures

A ces heures d'insertion s'ajoutent les heures d'insertion réalisées sur la concession d'aménagement du Nord des Combes :

- Phase 1 : 1898 heures d'insertion réalisées
- Phase 2 : 775,13 heures d'insertion réalisées

Bilan 2022 – Marchés publics

LES MARCHÉS COMPRENANT DES MODALITÉS D'INSERTION DE PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

2 Les marchés d'insertion sociale avec des activités supports

La Ville met en œuvre depuis plusieurs années des marchés d'insertion de personnes éloignées de l'emploi avec des activités support. En 2022, un de ces marchés d'insertion a été renouvelé.

1 marché conclu en 2022 - Prestations d'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclues du marché du travail avec pour activité support d'assurer la sécurité des entrées et sorties des écoles maternelles et élémentaires du centre-ville

UN ACHAT BÉNÉFICIAINT AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

44 % des marchés publics > à 40 000 € HT ont été attribués à des sociétés du territoire savoyard avec une grande majorité située sur le bassin chambérien.

Plan de sobriété

1- ÉCONOMISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

SOBRIÉTÉ

- **Abaissement des températures de chauffe.**
Abaissement des températures dans les locaux en journée à 19°C sauf pour les crèches (pas de baisse). Abaissement de la température à 14°C dans les gymnases et à 16°C pour les activités douces (gymnastiques douces, yoga, etc.). Baisse limitées (de 0,5° à 1°) dans les établissements du CCAS, décidées en lien avec les résidents et l'Agence Régionale de Santé.
- **Baisse de la température des locaux inoccupés (congelés, nuits) et adaptation de la température de chauffe aux usages (bureaux, salles de réunion...).**
- **Rationalisation de l'eau chaude dans les sanitaires.**
- **Réduction de la période de chauffe.**
- **Déploiement de 250 sondes de contrôle et d'un protocole de gestion des anomalies de température.**

85 maisons pendant un an

Diminuer la température dans les bâtiments de la Ville permet une économie de 1000 Mégawatt-heure soit l'équivalent du chauffage de près de 85 maisons pendant un an.

EFFICACITÉ

- **Un grand plan de rénovation thermique des bâtiments municipaux.**
Initié dès le début du mandat municipal, ce plan prévoit les travaux à réaliser dans les mois et années à venir. Plusieurs bâtiments municipaux parmi les plus énergivores ont été sélectionnés et ont fait l'objet d'études préalables. Ils concernent tous les quartiers et toutes les politiques publiques de la Ville : centre de congrès Le Manège, bâtiment Paul Bert, site Jean Rostand, école élémentaire de Chambéry-le-Vieux, gymnases Boutron et Benoît Chamoux, école élémentaire du Biollay, école Simone Veil, école Jean Jaurès, école du Haut-Maché.
- **Le réseau de chauffage urbain le plus vertueux de France.**
En décembre 2022, le réseau de chauffage urbain de Chambéry voit sa part d'énergie renouvelable et de récupération passer de 70% à 80% grâce à un nouvel investissement qui permet de récupérer davantage d'énergie issue de l'incinération des déchets. La réduction de la part du gaz dans le mix énergétique est une bonne nouvelle pour le climat et pour le pouvoir d'achat des abonnés.

Plan de sobriété

2 - OPTIMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

SOBRIÉTÉ

- **Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h du matin.**
Cette mesure permet de réduire de 40% la consommation d'électricité utilisée pour l'éclairage public, en éteignant lorsque les rues sont moins fréquentées. Lancé sous forme d'expérimentation, le dispositif évoluera en fonction des retours du terrain.
- **Extinction totale de l'éclairage des arbres.**
- **Adaptation de l'éclairage de mise en valeur du patrimoine à venir.**

-5%

C'est l'économie d'énergie que permet l'extinction de l'éclairage public entre 00h et 05h, soit la moitié de notre objectif global !

EFFICACITÉ

- **Modernisation du réseau d'éclairage public en passant à un éclairage LED, plus économe en énergie.**
En 2021, 386 luminaires ont été remplacés, permettant l'économie d'environ 60 % d'énergie par point lumineux. La modernisation du réseau continuera au rythme annuel d'environ 400 points lumineux.

3 - RENFORCER LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

SOBRIÉTÉ

- **Réduction de la climatisation des salles serveurs de la mairie.**
- **Mise en place d'une extinction automatique des ordinateurs et des écrans de la mairie la nuit.**

2%

Selon une étude commandée par le Sénat, le numérique est responsable de 2% du total des émissions de gaz à effet de serre en France.

EFFICACITÉ

- **Déploiement d'une stratégie numérique responsable.**

Plan de sobriété

4 - REPENSER L'ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

SOBRIÉTÉ

- Réflexion autour du télétravail et rationalisation de l'occupation des locaux.
- Réduction de la flotte municipale de véhicules légers.
- Mise à disposition de vélos à assistance électrique pour les agents.

33 tonnes de CO₂

C'est l'impact carbone d'une voiture citadine à essence sur l'ensemble de son cycle de vie, soit 3 fois plus qu'un modèle électrique comparable (12 t CO₂).

EFFICACITÉ

- Optimisation des période de charge des véhicules électriques en heures creuses.
- Optimisation des tournées d'aide à domicile du CCAS pour faciliter leur réalisation complète ou partielle à pied.
- Définition du plan de déplacement de la collectivité pour proposer aux agents municipaux des alternatives à la voiture individuelle.

5 - MOBILISER LA POPULATION ET LES ACTEURS

- Signature de la charte écoWatt du fournisseur de transport d'électricité RTE.
- Sensibilisation de la population aux éco-gestes, notamment les jours de tension sur le réseau.
- Accompagnement des artisans et des commerçants vers la transition écologique. Développement du label écocommerçant.es et diffusion d'outils dédiés.

13

C'est le nombre d'éco-gestes que propose d'adopter écoWatt en cas de tension sur le réseau (<https://www.monecowatt.fr/ecogestes>).

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Accompagnement par le CCAS des personnes en situation de précarité énergétique.
- Fonds d'accompagnement contre la précarité (énergie, charges du quotidien...) en interne et en externe.
- Aides de la Ville en faveur de la rénovation énergétique des logements privés.
- Exonération de taxe foncière pour encourager la rénovation thermique.

Le Conseil municipal a adopté en mars 2022 une exonération de 50% de la part communale de la taxe foncière pendant 3 ans pour les propriétés anciennes ayant fait l'objet de travaux de rénovation visant à réduire les consommations d'énergie. Cette exonération est applicable dès 2023.